

/BA  
REPUBLIQUE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 93-263 du 05 Novembre 1993

portant nomination au Cabinet du  
Ministre de la Santé.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 93-199 du 08 Septembre 1993 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-218 du 25 Septembre 1991 fixant la composition des Cabinets du Président de la République et des Ministres ;
- SUR Proposition du Ministre de la Santé ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 13 Octobre 1993,

D E C R E T E :

Article 1er. - Les nominations ci-après ont été prononcées au Cabinet du Ministre de la Santé :

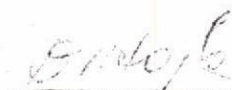
- |                                   |                                                      |
|-----------------------------------|------------------------------------------------------|
| - Directrice de Cabinet           | : Madame Georgette Omolola AKPLOGAN<br>épouse DOSSOU |
| - Directeur Adjoint de<br>Cabinet | : Monsieur Pascal DOSSOU-TOGBE.                      |

.../...

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 05 Novembre 1993

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre d'Etat,



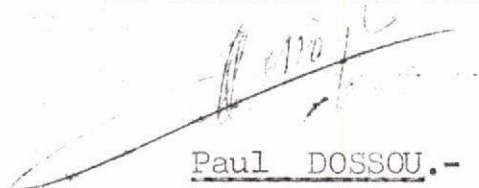
Désiré VIEYRA

Le Ministre de la Santé,



Véronique LAWSON.-

Le Ministre des Finances,



Paul DOSSOU.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 ME 4 MS 4 MF 4 AUTRES MINISTRES 16  
SCG 4 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONE-DCCT-INSAE 3 UNB-  
FASJEP 3 INTERESSES 2 JORB 1.-